Règlement du concours de dessin à destination des élèves du groupe scolaire Pierre et Marie Curie

Article 1-Objet et thème du concours

A l'occasion de la fête d'halloween, La FCPE primaire Frouzins propose aux élèves un concours de dessin du 10 octobre 2022 au 18 octobre 2022.

Ce concours a pour thème « Le plus monstrueux des monstres ».

Lancement du concours le lundi 10 octobre 2022. Clôture de la remise des dessins le 18 octobre 2022.

Article2- Participants

Le concours de dessin est ouvert aux enfants scolarisés au groupe scolaire Pierre et Marie Curie, avec l'autorisation de leurs parents ou du représentant légal. Il s'adresse aux enfants de manière individuelle.

Article 3- Modalité de participation

La participation à ce concours est gratuite.

Chaque dessin doit être une création personnelle. Le dessin doit être réalisé sur un support papier de format A4. Toutes les techniques manuelles sont acceptées : collage, découpage, peintures, feutres, crayons etc. (pas de dessin numérique). Le dessin doit être à plat, sans volume.

Au dos de chaque dessin, les mentions suivantes doivent être indiquées :

Nom et prénom

Âge

Classe

Numéro de téléphone d'un des parents

Le dessin doit être déposé non plié au plus tard le 18 octobre 2022 dans les boîtes prévues à cet effet côté maternelle et élémentaire.

Un seul dessin par enfant est autorisé.

Article 4- Droit d'auteur

Chaque enfant autorise l'utilisation de son dessin, certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur du dessin, qu'il autorise la FCPE Primaire Frouzins à le reproduire et à l'utiliser gratuitement dans tous supports de communication de la FCPE Primaire Frouzins.

Article 5- Désignation des gagnants

Les membres du jury jugeront chaque dessin reçu selon les critères suivants :

Pertinence par rapport au thème : de 0 à 5

Application de 0 à 5

Originalité de 0 à 5

Les dessins gagnants seront ceux qui ont obtenu, au sein de leur catégorie, les notes les plus élevées En cas d'ex-æquo, le jury délibérera afin de départager les vainqueurs.

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

Article 6- Lots

Cinq bons d'achats seront décernés à l'issue du concours de dessin selon les trois catégories de la façon suivante :

Pour la maternelle :

Catégorie 1-Petite section

Catégorie 2-Moyenne section.

Catégorie 3-Grande section.

Pour l'élémentaire :

Catégorie 1 : du CP au CE1

Catégorie 2 : du CE2 au CM2

Un gagnant dans chacune des catégories des participants. Les lots attribués aux gagnants ne pourront pas être négociés, ni échangés.

Annonce des gagnants le vendredi 21 octobre 2022 sur le panneau d'affichage de l'école. Les gagnants seront contactés par la FCPE Primaire Frouzins.

Article 7- Non restitution

Les dessins ne seront pas retournés aux participants et seront exposés à la médiathèque et pourront paraître sur le site de FCPE Primaire Frouzins et de la ville ou tout autre support conçu pour le compte de la FCPE Primaire et de la mairie.

Article 8- Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats. Le règlement peut être envoyé par courrier électronique .Le règlement sera affiché sur le panneau devant l'école et de l'annexe.

Article9- Responsabilité La FCPE ne pourra être reconnue responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté ou par manque de participants, le concours devait être reporté,modifié ou annulé.